

Extrait du registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins**Présents**

Fabrice Cumps, *Bourgmestre-Président* ;
Jérémy Drouart, Susanne Muller-Hubsch, Elke Roex, Fatiha El Ikdimi, Alain Kestemont, Nadia Kammachi, Allan Neuzy, Julien Milquet, Guy Wilmart, *Échevin(e)s* ;
Marcel Vermeulen, *Secrétaire communal*.

Excusés

Fabienne Miroir, *Échevin(e)* ;
Mustapha Akouz, *Président du C.P.A.S.*

Séance du 08.09.20

#Objet : Service Cohésion. Axe Jeunesse. Collaboration avec l'asbl Plateforme pour le Service Citoyen. Accord de principe#

700 COHÉSION ET AFFAIRES SOCIALES - SPORTS**710 Cohésion****LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS**

Considérant les objectifs développés dans le Plan stratégique 2019-2024 du Service Cohésion et notamment :

Objectifs opérationnels D.1.4 : Favoriser la mobilité des jeunes au niveau communal

Objectifs opérationnels D.1.5 : Favoriser la mobilité des jeunes à l'internationale

Objectif stratégique D. 2 – Intégrer sur le marché de l'emploi les jeunes ni en emploi, ni aux études ni en formation

Considérant que le Service Cohésion. Axe Jeunesse souhaite pour répondre à une série de ces objectifs, soutenir la création d'un Service Citoyen accessible à tous les jeunes de Belgique.

Considérant que la Plateforme pour le Service Citoyen permet aux jeunes de s'engager dans des projets utiles à la collectivité, de s'y investir pendant un temps long (minimum 6 mois), à temps plein, individuellement ou en groupe, tout en bénéficiant d'un programme de formations et d'une indemnité.

Considérant que le Service Citoyen est centré sur des missions répondant à de réels enjeux de société (sociaux, environnementaux, culturels, etc.) et constitue une contribution utile pour les organismes d'accueil et leurs bénéficiaires.

Considérant que le Service Citoyen permet de mobiliser les jeunes qui acquièrent des compétences multiples (sociales, manuelles, relationnelles, intellectuelles, ...), servant l'intérêt général et la citoyenneté, et encourageant les jeunes à avancer dans leur projet personnel.

Considérant que cette période d'engagement est extrêmement enrichissante pour celles et ceux qui se lancent dans ces missions : ils acquièrent de l'expérience de vie, on leur donne le temps d'avoir une réflexion sur leur futur, ils apprennent à mieux se connaître, à développer leurs talents, à trouver leur place au sein d'un groupe et d'une société ;

Que pour une grande majorité de ces jeunes, il est facile de se rediriger vers un emploi ou une formation par la suite. Des résultats similaires ont été observés dans d'autres pays européens ;

Considérant que la mise en place de missions de Service Citoyen amplifie les échanges intergénérationnels & interculturels au sein de la commune et de ceux-ci s'approfondit naturellement la cohésion sociale.

Considérant que cette motion est destinée à encourager, recommander, soutenir, défendre, promouvoir un sujet d'actualité qui présente des intérêts communaux par le soutien au dispositif « Service Citoyen » qui favorise le développement personnel des jeunes ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens responsables, critiques et solidaires et favoriser par la même occasion leur perspective d'emploi et de formation.

Considérant que cette collaboration s'effectuera sous diverses formes : La promotion du service citoyen via diffusion par la page Facebook du PIF, affichage dans les valves de la Commune, le PIF et autres lieux de passage, la signature d'une charte, la mise en place de permanence régulière au PIF, l'échange et partage d'expertise et la mise en relation de partenaires,...

Considérant que la plateforme pour le service est un partenaire de qualité et reconnu qui travaille déjà en partenariat avec plusieurs communes Bruxelloises, Actiris, Bruxelles-Formation, la Croix-Rouge

AUTORISE :

Le service Cohésion . Axe jeunesse à collaborer avec la Plateforme pour le Service Citoyen ;

L'adhésion à la charte de la Plateforme pour le Service Citoyen

Le Collège approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Marcel Vermeulen

Le Bourgmestre-Président,
(s) Fabrice Cumps

POUR EXTRAIT CONFORME
Anderlecht, le 09 septembre 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Marcel Vermeulen

Fabrice Cumps